

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 4972 - 2003 B 00451 - 451 166 417 - 2 AA GROUP

2023 B 451

2024/1972

2 AA GROUP
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 84 Rue Jean-Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE ST LUC
451 166 417 RCS TROYES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A 19 h 00,

Monsieur Alexandre ANTOINE,
Demeurant 84 rue Jean-Baptiste Colbert 10600 LA CHAPELLE ST LUC,

Propriétaire de la totalité des 750 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 2 AA GROUP,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

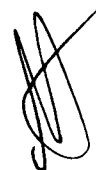
1/ En raison de la communication de nouvelle information fiscale, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont dû être rectifiés.

Il convient d'approuver lesdits comptes rectifiés et de ratifier l'affectation du résultat social ressortant des comptes modifiés.

2/ Par ailleurs, en sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Alexandre ANTOINE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes rectificatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Ratification de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels rectificatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours dudit exercice aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique ratifie expressément l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 7 805,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 7 805,76 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 133 661,26 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 375 886,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 375 886,51 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 509 547,77 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.



CINQUIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

.....

SIXIEME DÉCISION

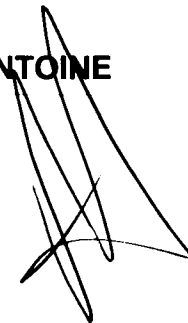
L'associé unique prend acte de ce qu'il n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice écoulé.

SEPTIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Alexandre ANTOINE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Alexandre Antoine'.

SARL 2 AA GROUP

Exercice clos le 31/12/2022

SARL 2 AA GROUP

**84 RUE JEAN BAPTISTE COLBERT
10600 LA CHAPELLE ST LUC**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 6, RUE GENERAL SARRAIL 10000 TROYES

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 481 694 - SIRET 351 481 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 41 351 481 694

Bilan synthétique (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500,00)	7 500,00	7 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	750,00	750,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	133 661,26	125 855,50	7 806
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	375 886,51	7 805,76	368 081
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	517 797,77	141 911,26	375 887
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	247 090,89		247 091
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	6 612,74		6 613
. Associés	65 309,77	413 719,31	- 348 410
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160,22	3 748,00	- 1 588
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux		5 463,00	- 5 463
. Etat, impôts sur les bénéfices	55 545,01	114 732,00	- 59 187
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 952,09		1 952
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		2 933,00	- 2 933
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	378 670,72	540 595,31	- 161 925
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	896 468,49	682 506,57	213 962

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan synthétique

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	420 000,00	8 176,37	411 823,63		411 824
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	21 955,00		21 955,00	1 940,00	20 015
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 000,00		1 000,00	1 000,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	442 955,00	8 176,37	434 778,63	2 940,00	431 839
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	294 000,00		294 000,00	80 000,00	214 000
Avances et acomptes versés sur commandes	8 900,00		8 900,00	118 644,18	- 109 744
Clients et comptes rattachés	4 593,05		4 593,05	652,84	3 940
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 164,30		7 164,30	7 794,00	- 630
. Autres	114 451,80		114 451,80	208 639,96	- 94 188
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	32 580,71		32 580,71	263 835,59	- 231 255
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	461 689,86		461 689,86	679 566,57	- 217 877
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	904 644,86	8 176,37	896 468,49	682 506,57	213 962